

# Conditions générales

## Général

- e-Alps propose des expériences en e-bike destinées à des personnes individuelles et des groupes dans un esprit de découverte du patrimoine et de la culture alpine.
- Ces expériences s'adressent à des personnes physiquement capables de faire du vélo avec une assistance électrique ainsi que de piloter un e-bike de manière sûre dans les conditions offertes par le tour et indiquées par e-Alps.
- Chaque participant se prépare à l'expérience de sorte à atteindre les prérequis physiques et techniques exigés par l'expérience. e-Alps se réserve le droit d'exclure de l'expérience sans remboursement les personnes ne remplissant pas ces conditions.
- L'âge minimal légal est de 14 ans. Entre 14 et 16 ans, la possession d'un permis de véhicule motorisé peut être exigée.
- Il n'existe pas d'âge maximal pour la participation à ce type d'expérience, celui-ci étant dépendant de la bonne capacité physique du participant.
- En cas de doute sur la capacité physique du participant, un certificat médical peut être requis.

## Réservation, annulation, remboursement

- La réservation n'est confirmée qu'après l'acceptation des conditions générales ainsi que le paiement du 50% du prix de la prestation à titre d'avance de paiement.
- Le paiement du solde définitif de la prestation s'effectue au plus tard 30 jours avant la tenue de celle-ci.
- Les **pénalités** suivantes sont appliquées en cas d'annulation du séjour :
  - Jusqu'à 30 jours avant l'activité le 50% du prix total du séjour
  - Jusqu'à 16 jours avant l'activité 75 % du prix total du séjour
  - A partir de 15 jours avant le séjour, le 100% du prix du total du séjour
- Pour éviter tout désagrément lié à une annulation, nous vous conseillons de **contracter une assurance annulation**.
- COVID19 : en cas d'impossibilité de se rendre sur le lieu de l'expérience en raison de contraintes légales liées à la pandémie de COVID19 sans manquement de la part du participant. **L'expérience est remboursée dans sa totalité.**

## Conditions météorologiques

- L'e-bike est une activité d'extérieur sujette aux aléas de la météo et des éléments naturels. Aussi, e-Alps ne fournit sa prestation que dans des conditions qui assurent la sécurité des participants.
- En cas de météo défavorable, e-Alps fera tout son possible pour assurer la tenue de l'expérience d'entente avec le client soit en décalant le départ, soit en proposant un parcours alternatif dans l'esprit de l'expérience originale.

- En cas d'impossibilité de la tenue d'une expérience due à des conditions météorologiques défavorables, e-Alps proposera le remboursement de la prestation déduite des frais déjà engendrés par celle-ci. Elle tentera dans tous les cas de proposer une solution alternative favorable aux deux parties.

### Assurance accidents et responsabilité civile

- Malgré le professionnalisme de nos encadrants et leur souci de sécurité, l'e-bike demeure une activité à risques et les accidents ne sont pas exclus. Partant, les participants renoncent à toute éventuelle action en responsabilité à l'encontre d'e-Alps.
- Nous recommandons aux participants de contracter une assurance-accident couvrant le transport par hélicoptère de sorte à pouvoir être couvert en cas de dommage physique et/ou matériel. e-Alps se réserve le droit de refuser la participation à une expérience en l'absence d'assurance-accident.
- Si, malgré les soins et précautions pris par e-Alps pour éviter un accident et la décharge ci-dessus, sa responsabilité devrait être engagée, elle détient une assurance responsabilité civile à hauteur de CHF 10 millions.

### Propre équipement

- Lors des expériences proposées par e-Alps, le participant est responsable d'apporter un matériel entretenu et adapté aux sorties proposées selon les recommandations faites par e-Alps. e-Alps se réserve le droit de refuser la participation à une expérience si le matériel ne permet pas de garantir la sécurité du participant ou si le niveau technique exigé n'est pas rempli.
- Tout dommage au propre équipement des participants ne peut être imputé à e-Alps, à l'exception de ceux effectués sous sa propre responsabilité (transport, assistance mécanique).
- e-Alps propose toujours un endroit sûr pour entreposer le matériel des participants lors de ses sorties. Elle n'est néanmoins pas responsable des éventuels vols/dégât au matériel du participant durant l'expérience.
- e-Alps fournit une assistance mécanique pour les vélos des participants. Elle peut demander une contrepartie équitable pour les pièces de rechange et le matériel de dépannage fournis.

### Équipement de location

- e-Alps peut fournir un équipement de location adapté aux expériences proposées.
- Cet équipement est **sous la responsabilité du participant** qui devra s'acquitter des frais liés à d'éventuels dégâts causés au-delà d'une usure normale de l'équipement.
- Nous recommandons une assurance responsabilité civile lors de la location du matériel de sorte à éviter tout désagrément y relatif.
- Les litiges relatifs aux dommages causés au matériel loué seront traités directement entre le participant concerné et le tiers propriétaire du matériel.

### Gestion du groupe

- Toutes les expériences proposées par e-Alps sont menées par un guide formé ainsi qu'un éventuel guide assistant.
- De par leur connaissance du terrain et des risques éventuels, les guides conseillent les participants et leur indiquent les règles de base de conduite du tour.
- Le client respecte ces recommandations ainsi que les décisions du guide.
- Si le guide juge que la sécurité du tour n'est plus assurée par le comportement d'un client, il peut décider d'interrompre le tour et d'exclure le participant.
- Le guide tentera par tous les moyens de ne pas péjorer l'expérience des autres participants.

### Loi applicable

- e-Alps essaie toujours de trouver une solution équitable sans avoir recours aux instruments juridiques. Si, malgré cela, e-Alps devrait avoir recours à ceux-ci seule la loi suisse serait applicable et les tribunaux du canton du Valais compétents.

### Acceptation des conditions générales

- Les conditions générales ci-dessus sont considérées comme acceptées dès le paiement de l'avance de paiement pour réservation.